

Conseils de quartier : les discours et les méthodes

Majorité et opposition municipale divergent dans leur approche de ce nouvel instrument de pouvoir

Entre l'ancienne municipalité et la nouvelle, les clivages sont profonds et les positions bien tranchées sur le front des quartiers. « Les conseils de quartier que nous avons institués avaient une autre allure, insiste Jean-Pierre Sueur, ancien maire socialiste. Toutes les associations y étaient représentées et leurs membres étaient de vrais relais d'opinion. L'ensemble du conseil, qui comptait parfois jusqu'à 50 personnes, comme à la Source, se réunissait une fois par mois. C'était un lieu de dialogue où tous les problèmes étaient abordés, y compris la voirie. Aujourd'hui, les membres des conseils consultatifs de quartier mis en place par Serge Grouard ne sont plus représentatifs. Ils ne sont là qu'à titre individuel. Or la somme des intérêts individuels ne fait pas forcément l'intérêt collectif. »

Joëlle Beauvallet présidait, avant 2001, le conseil de quartier des Blossières. Elle siège aujourd'hui au comité de pilotage du CCQ des Blossières, en tant que conseillère générale (PS) du canton Orléans-Bannier. Elle trouve qu'« on n'écoute plus les gens. La nouvelle municipalité pratique une démocratie consultative alors que nous plaçons, avec les associations, pour une vraie démocratie participative ». Une accusation que réfute Olivier Carré, premier adjoint (UMP) au maire : « Nous avons à la



Jean-Pierre Sueur, ancien maire (PS) d'Orléans.

fois restauré un lien direct avec les habitants et amélioré l'administration de la vie des quartiers. » « On a même été débordé par notre succès tant la population était demandeuse, souligne Jean-François Strullu, adjoint (UMP) au maire, chargé de la démocratie locale, de la propreté et de la coordination des CCQ. Mais on s'est organisé : aujourd'hui, aucune lettre ne reste sans réponse. »

Des progrès reconnus par toutes les associations de défense des quartiers, notamment pour les sujets comme la voirie et le fleurissement. Pour certains projets de lotissements aussi. « Grâce aux réunions publiques organisées pour le lancement de la ZAC du Clos-Rosay, raconte Noëlle Page, présidente du comité de quartier Saint-Marceau, nous avons pu faire réduire le projet de 900 à 450 logements. En revanche, nous n'avons pas eu notre mot à dire sur le projet d'équipement culturel. Visiblement, beaucoup d'élus sont toujours en phase d'apprentissage. » ●